

Communiqué de Presse

Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2019 Approbation des résolutions

Paris, le 29 mai 2019 - L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de TOTAL S.A., réunie ce jour, sous la présidence de Patrick Pouyanné, a adopté les résolutions 1 à 11 présentées et agréées par le Conseil d'administration :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018 et la distribution d'un dividende de 2,56 euros par action, en hausse de 3,2% par rapport à celui de l'année précédente. Compte tenu des trois acomptes de 0,64 €/action mis en paiement les 12 octobre 2018, 10 janvier et 5 avril 2019, le solde du dividende au titre de l'exercice 2018 est de 0,64 €/action. Il sera détaché et mis en paiement selon le calendrier suivant :

	<u>Actionnaires</u>	<u>Détenteurs d'ADS</u>
Détachement du dividende	11 juin 2019	7 juin 2019
Paiement du dividende	13 juin 2019	2 juillet 2019

- Le renouvellement pour une période de trois ans des mandats d'Administrateur de Mme Maria van der Hoeven et de M. Jean Lemierre
- La nomination de Mme Lise Croteau en tant qu'Administrateur pour une période de trois ans
- La nomination de Mme Valérie Della Puppa Tibi comme Administrateur représentant les salariés actionnaires pour une période de trois ans
- L'approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 au Président-directeur général ainsi que l'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président-directeur général.

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations effectuées aux actionnaires seront disponibles sur le site internet total.com dans les prochains jours.

À propos de Total

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

* * * *

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.